

Procès-verbal
Conseil d'établissement
Lundi 10 octobre 2019
18h30 salle 202

Présences : Madame Mélanie Charbonneau, directrice
Madame Catherine Dion, présidente
Madame Valérie Gaudet-Zwibel, enseignante
Monsieur David Lemieux, parent
Madame Cynthia Malenfant, enseignante
Madame Myriam Ménard, parent
Monsieur Alexandre Poulin, parent
Monsieur Frédéric Poulin, parent substitut
Madame Almitra Yee, enseignante

Absence : Madame Josée Tarditi, Technicienne de service de garde

Public : aucun

1. Ouverture de l'assemblée	Séance ouverte à 18 :33 par Mélanie Charbonneau
2. Questions du public	Frédéric Poulin demande si possible d'avoir accès au gymnase en dehors des heures d'école. Une demande doit être faite à la commission scolaire pour avoir accès. Le coût d'accès dépend du type d'organisme qui en fait la demande. Comme un concierge n'est pas à temps complet, il faut que la CSMB assure la présence d'une service de conciergerie et de surveillance, selon l'évènement.
3. Adoption de l'ordre du jour (r)	<i>L'adoption de l'ordre du jour est proposée par David Lemieux. Valérie Gaudet-Zwibel appuie.</i> <i>Adopté à l'unanimité</i>
4. Présentation de membres (i)	Un tour de table des membres est fait.
5. Élection du président et du secrétaire (r)	David Lemieux propose Catherine Dion comme présidente et Myriam Ménard comme secrétaire. Alexandre Poulin appuie la proposition.
6. Élection des membres de la communauté (r)	Appel aux propositions de candidats de la communauté. Le candidat doit adhérer aux valeurs de l'école et soutenir notre volet alternatif. Les candidats pourront venir se présenter au prochain CÉ. Le membre de la communauté ne peut être substitué par un autre membre du même organisme. Un nouveau membre de la communauté peut s'ajouter en court d'année tant qu'une place est disponible.
7. Lecture et adoption du procès-verbal (2019-06-10) (r)	Almitra Yee propose l'adoption du procès-verbal avec les modifications apportées. Valérie Gaudet-Zwibel appuie la proposition.
8 Suivi du procès-verbal du 10 juin	a) Les balises concernant les sorties éducatives ont été

2019 (i)	discutées par les enseignants. Un document sera remis aux membres du CÉ puis discuté lors de la prochaine réunion. b) Mesures d'aide aux parents sera rediscutée ce jour. c) Tel que discuté lors du CE de juin, les présences ont été prises lors de l'AGA de septembre. Plus de la moitié des familles de l'école était représentée. Des suivis ont été faits auprès des absents pour améliorer le taux de participation lors du prochain AGA.
9. Correspondance (i)	Lettre reçue du Ministère ce jour demandant de tester la qualité de l'eau. Ledit test avait été fait en août 2019. Malgré ce test, une étude supplémentaire sera faite par la CSMB. Les écoles ciblées seront indiquées ultérieurement.
10. Calendrier des rencontres (r)	Les dates de rencontre du CE sont établies comme suit : 7 novembre 2019 5 décembre 2019 16 janvier 2020 13 février 2020 *suivi du budget des classes 19 mars 2020 16 avril 2020 21 mai 2020 4 juin 2020 10 juin 2020 AGA L'horaire sera inclus dans les règles de régie interne et donc, intégré puis voté au point 11.
11. Règles de régie interne (r)	Document <i>Conseil d'Établissement : règles de régie interne</i> présenté par Mélanie Charbonneau. Ledit document est révisé et mis à jour par les membres. Alexandre Poulin propose l'adoption des règles de régie interne. Valérie Gaudet-Zwibel appuie la proposition.
12. Sorties éducatives (r)	Tous les cycles (préscolaire, 1 ^{er} et 2 ^e cycles): a) Toutes les classes demandent l'autorisation d'aller dans les parcs environnants afin de tirer profits des éléments extérieurs et de favoriser l'apprentissage des déplacements sécuritaires. b) Toutes les classes demandent d'aller à la bibliothèque municipale afin de favoriser l'apprentissage de la lecture et l'obtention des livres à la peinture des élèves. c) Toutes les classes demandent l'accès aux activités gratuites du Quai 5160 afin d'initier les élèves aux activités culturelles et de favoriser leur curiosité et apprentissage. 1 ^{er} cycle : Classe 182 (Sophie) : a) Sortie au salon du livre pour avoir accès à des activités stimulants la lecture. Entrée gratuite. Frais

de transport : 4,19\$/ élèves assumés par la mesure école inspirante. Les frais incluent la couverture de ceux encourus par les parents accompagnateurs.

- b) Sorties à vélo dans plusieurs lieux afin d'encourager la persévérance des élèves dans l'apprentissage du vélo, le transport sécuritaire et d'encourager l'activité physique. Les enfants ne sachant pas faire de vélo resteront à l'école avec un parent qui animera un atelier favorisant l'apprentissage du vélo.

2^e cycle :

- a) Toutes les classes du 2^e cycle : Rallye au Mont-Royal. Le projet s'inscrit dans la mission du comité Plein-Air. Le rallye se tiendra le 24 octobre. Les objectifs sont d'encourager l'apprentissage en lien avec l'environnement, de promouvoir l'activité physique. Frais : 4\$/élève qui sera couvert par le fonds École Inspirante.
- b) Les élèves du groupe 482 ont complété leur demande d'autorisation. Sortie au Cap St-Jacques, Classe neige du 13 au 15 janvier afin de favoriser l'activité en plein-air et l'apprentissage d'activités hivernales. Les élèves seront amenés à cuisiner leurs repas en plein-air et donc, à planifier les repas du séjour. Le transport est en court d'organisation. Coût incluant transport : 81,58\$/élève; Coût sans transport : 68,25\$/élève
Les frais sont couverts par les fonds *école inspirante, levée de fonds* et les surplus de l'année précédente.
- c) Groupe 482 : Simulation du décollage d'une navette spatiale. La sortie vise à initier les élèves à la science et l'apprentissage du rôle des membres de l'équipage dans le décollage. Coût maximal : 68\$/enfant. Les frais seront couverts par *école inspirante*.

Il est entendu qu'un suivi semi-annuel (janvier 2020) sera fait des différents fonds alloués aux classes.

Myriam Ménard propose l'adoption de la programmation de sorties scolaires. Almitra Yee appuie la proposition.

**13. Démarrage des comités-écoles
(i)**

Un membre du CÉ sera relié à un comité afin d'assurer une communication adéquate entre les comités et le CÉ. Le membre du CÉ s'assure du bon fonctionnement du comité, de la rédaction d'ordre du jour et compte-rendu. Le membre du CÉ ne sont pas responsables de la rédaction desdites documents.

Comité inclusion : Cynthia Malenfant
Comité Ils fonds la fête : Alexandre Poulin
Comité Accueil : Myriam Ménard
Comité Réflexion pédagogique : Catherine Dion
Comité Jardins : David Lemieux
Comité Plein-Air : Almitra Yee

Tous les comités se rencontreront en octobre. Mélanie Charbonneau informera les professeurs impliqués dans les comités du membre CÉ qui assure le lien.

**14. Nouveautés du personnel école
(i)**

a) Maternelle :

- Les maternelles se sont adaptés à leur nouveau milieu.
- Les routines sont intégrées et les élèves sont bien fiers d'être autonomes
- Les ateliers sont débutés depuis quelques semaines. Les 2 professeurs de préscolaires se partagent les ateliers.
- Les ateliers d'habiletés sociales sont faites dans les deux classes avec Carmelle.
- Les sorties à la bibliothèque débuteront la semaine du 14 octobre.
- Thèmes : Septembre : les pommes; Octobre : Halloween

b) 1^{er} cycle :

- Les professeurs apprécient d'avoir conservé une partie de leur classe. Les 1^{eres} années s'intègrent graduellement et développent leur autonomie.
- Le volet *nature* est mis en valeur dans les classes
- Les projets sont débutés dans les classes

c) 2^e cycle :

- Un parent a organisé une visite des députés de Verdun pour les élections fédérales. Les élèves voteront le 17 octobre. Les élèves ont travaillé la phrase interrogatives qu'ils ont pu poser aux députés qui visitent la classe (Bloc Québécois, Liberal, Conservateur, NPD). Tous les partis sont invités. Les élèves ont accès à des résumés adaptés des plateformes électorales.
- Les élèves de 6^e année ont participé à la rencontre des parents de début d'année afin d'exprimer en ces mots le déroulement de la classe.
- Nouveauté de l'année : Les élèves utilisent un agenda sur 2 semaines. Ils procèdent ensuite à une évaluation du déroulement et au respect des échéanciers et étapes des projets.
- Les élèves souhaitent avoir une maison hantée. Les élèves de 6^e année participeront au projet 6^e avec le comité Ils fonds la fête. La maison hantée sera accessible à tous les élèves de l'école qui souhaiteront la visiter.

d) Spécialistes et professionnels :

	<ul style="list-style-type: none">- Nouveau professeur d'anglais : Queeny- Nouveau professeur d'art dramatique : Raphaël <p>Les élèves apprécient les nouveaux professeurs.</p> <ul style="list-style-type: none">- En éducation physique, Ève profite de la durée augmentée des cours d'éducation physique. Les parents sont mobilisés et elle fait des sorties régulières avec les classes.- Le poste de psychologie est vacant. Un service de psychologie est disponible à la CSMB pour assurer les suivis urgents.- Enseignant ressource dans l'école quittera dans 2 semaines. Il a été transféré dans une école en déficit de personnel enseignant.
15. Nouveautés du service de garde (i)	Le point est reporté à la prochaine rencontre.
16. Nouveautés de la direction (i)	<p>a) Campagne de financement : Le portrait financier des levées de fonds modifié est présenté. La répartition des fonds pourra être ajustée ultérieurement lorsque les fonds restants des années précédentes seront connus.</p> <p>Lors de la répartition des allocations du financement, il faudra considérer l'éventualité de participer financièrement à la mise en place de la cour.</p> <p>b)Projet de loi 40 : Un Webinaire explicatif du projet de loi est disponible aux directions d'école. D'autres informations suivront.</p> <p>c)Projet éducatif : Les documents « Notre projet éducatif » et « Priorités 2019-20 » sont présentés.</p> <p>d) Mesures d'aide aux parents : 1515\$ disponible pour une activité pour soutenir les parents.</p> <ul style="list-style-type: none">- Chaque membre du CE réfléchira à un moyen pour répondre à ce besoin. Les sujets seront discutés à la prochaine rencontre.
17. Questions diverses	<p>Le comité <i>Ils fonds la fête</i> souhaite avoir une dérogation alimentaire pour Halloween, Noël et Marché vert afin que du sucre, gras et autres ingrédients utilisés en pâtisserie soient permis.</p> <p>Cynthia Malenfant propose la résolution #5 concernant les aliments utilisés lors d'évènements spéciaux. Valérie Gaudet-Zwibel appuie.</p>
18. Levée de la séance	Assemblée levée à 20h40.